

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

93250 Villemomble

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et  
technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](http://georisques.gouv.fr/cgu)

## 6 Risques naturels identifiés :



### INONDATION



sur ma commune :

**EXISTANT**



### REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :

**EXISTANT**



### SÉISME



sur ma commune :

**FAIBLE**



### MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :

**EXISTANT**



### RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :

**IMPORTANT**



### RADON



sur ma commune :

**FAIBLE**

## 2 Risques technologiques identifiés :



### CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



sur ma commune :

**CONCERNÉ**



### POLLUTION DES SOLS



sur ma commune :

**CONCERNÉ**

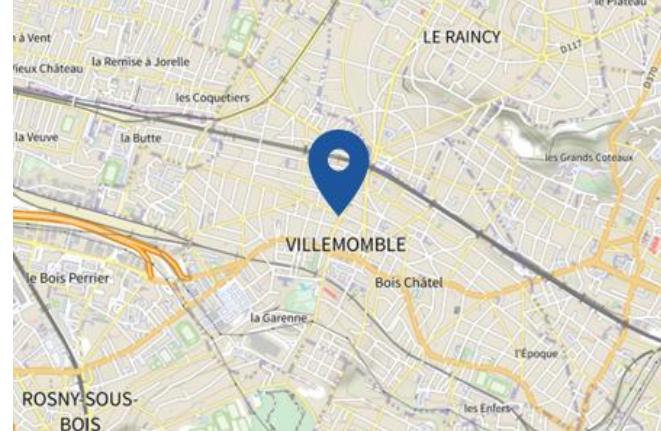
# Risque d'inondation sur Villemomble

## Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

### Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par ruissellement et coulée de boue
- L'inondation par ruissellement se produit lorsque les eaux de pluie ne peuvent pas ou plus s'infiltrer dans le sol. En ville, ces eaux de pluies peuvent saturer rapidement les réseaux d'évacuation et emprunter alors les rues en créant des courants dangereux. En milieu rural, le ruissellement peut se transformer en coulée de boue.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

### Informations détaillées :



#### DDRM : DDRM93

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

**Inondation**

Par ruissellement et coulée de boue

### 7 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

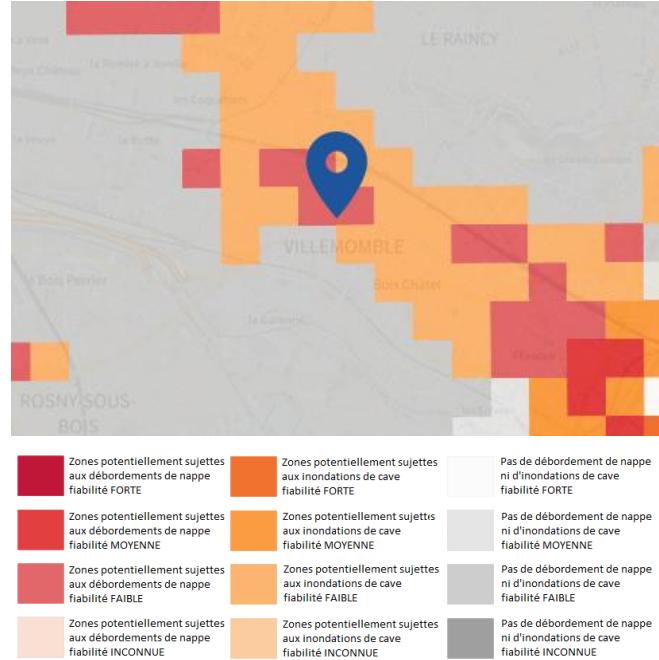
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1820387A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/06/2018	15/08/2018
INTE1322057A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/06/2013	13/09/2013
INTE0100460A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/07/2001	11/08/2001
INTE0100678A	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/06/2001	19/12/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
MDIE900018A	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/06/1990	19/12/1990
NOR19830803	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/06/1983	05/08/1983

# Risque de remontées de nappe sur Villemomble

## Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

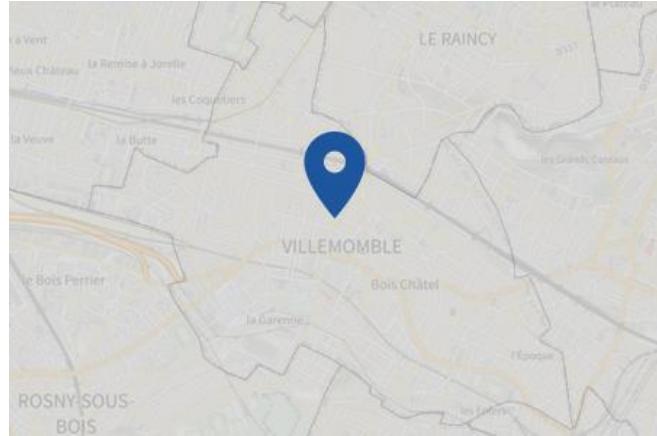
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

# Risque de séisme sur Villemomble

## Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Villemomble

## Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

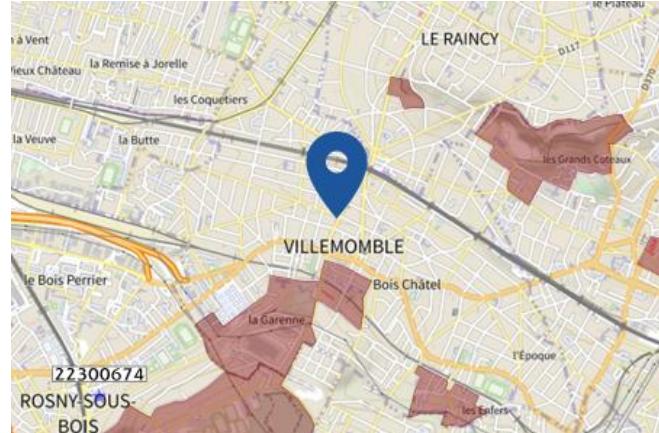
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Pour les départements 78, 91, 95 ainsi que Paris-Petite couronne les données cavités ne sont pas présentées sur le portail Géorisques. Nous vous invitons, si vous souhaitez plus d'information pour ces zones géographiques, à consulter les sites suivants :

- Paris petite couronne : <https://www.paris.fr/pages/tout-savoir-sur-les-sous-sols-2317/>
- Départements 78,91,95 : [www.igc-versailles.fr/](http://www.igc-versailles.fr/)



Legend for geological features:

 Cave	 Carrière	 Naturelle	 Indéterminée
 Galerie	 Ouvrage Civil	 Ouvrage militaire	 Puits
 Souterrain	 Glissement	 Erosion des berges	 Effondrement
 Coulée	 Eboulement		

## Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement

## Informations détaillées :



### PPRN : R111.3 - Villemomble

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé R111.3 - Villemomble a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 26/01/1966

Date d'approbation : 21/03/1986

Le PPR couvre les aléas suivant :

**Mouvement de terrain**

**Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)**

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



### DDRM : DDRM93

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

**Mouvement de terrain**

**Tassements différentiels**

**Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)**

## 1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

## Risque de mouvements de terrain sur Villemomble

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Villemomble

## Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**.  
 Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 6 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2112080A	Sécheresse	01/07/2020	07/05/2021
INTE1920338A	Sécheresse	01/10/2018	09/08/2019
INTE0400918A	Sécheresse	01/07/2003	01/02/2005
INTE9800356A	Sécheresse	01/01/1995	03/10/1998
INTE9600039A	Sécheresse	01/01/1991	14/02/1996
INTX9110334A	Sécheresse	01/06/1989	27/12/1991

# Risque radon sur Villemomble

## Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

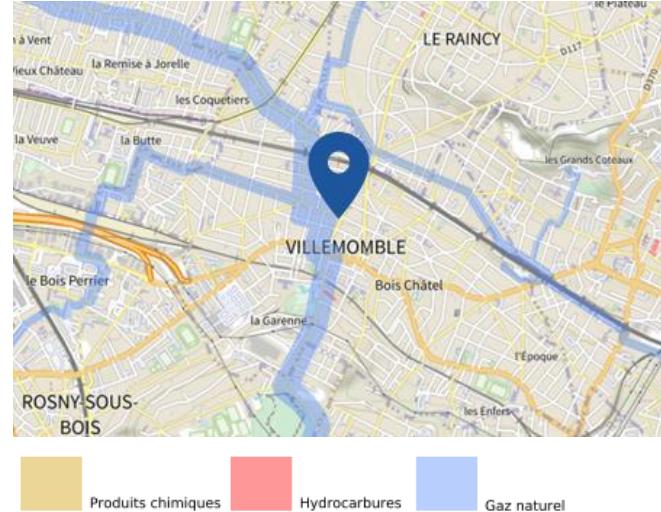
Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Villemomble

## Risque sur la commune CONCERNÉ

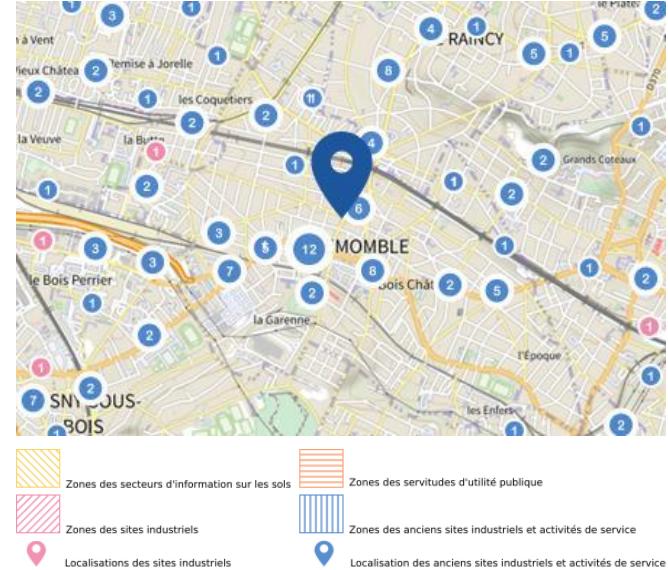
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



# Risque de pollution des sols sur Villemomble

## Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



## Informations détaillées :



### SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

## Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

3 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000000501	Oil France	Clôturée
SSP000000201	Ancienne usine à gaz	Clôturée
SSP00001001	Lefortier	Clôturée

## Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

60 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3894446	Pressing Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3894406	GARAGE AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3894405	GARAGE AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3894394	GARAGE AUTOMOBILE ; TOLERIE	Indéterminé	
SSP3894295	MAROQUINERIE	Indéterminé	
SSP3894237	FABRICATION DE PLATRE ET CHAUX	Indéterminé	
SSP3894164	OUTILLAGE DE PRECISION	Indéterminé	
SSP3893575	SABLAGE, POLISSAGE, GRENAILLAGE	Indéterminé	
SSP3893574	CARROSSERIE AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3893573	CHROMAGE, DECAPAGE DES METAUX	Indéterminé	
SSP3893572	FABRICATION ET GROS PARFUMERIE ET	Indéterminé	
SSP3893571	CARROSSERIE AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3893569	TREMPE ET RECUIT DES METAUX,	Indéterminé	
SSP3893568	CARROSSERIE AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3893567	DECAPAGE DES METAUX	Indéterminé	
SSP3893565	GARAGE AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3893564	COMBUSTIBLES BOIS, CHARBON, FIOUL,	Indéterminé	
SSP3893560	CARROSSERIE AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3893556	COMBUSTIBLES FIOUL, BOIS, CHARBON	Indéterminé	
SSP3893100		Indéterminé	
SSP3893099		Indéterminé	
SSP3893098		Indéterminé	
SSP3893097		En arrêt	
SSP3893096		Indéterminé	
SSP3893095		Indéterminé	
SSP3893094		En arrêt	
SSP3893093		Indéterminé	
SSP3893092		Indéterminé	
SSP3893091		Indéterminé	
SSP3893090		Indéterminé	
SSP3893089		En arrêt	
SSP3893088		Indéterminé	
SSP3893087		Indéterminé	
SSP3893086		Indéterminé	
SSP3893085		Indéterminé	
SSP3893084		En arrêt	
SSP3893083		Indéterminé	
SSP3893082		Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3892103		En arrêt	
SSP3892102		En arrêt	
SSP3892101		En arrêt	
SSP3892100		Indéterminé	
SSP3892099		En arrêt	
SSP3892098		En arrêt	
SSP3892097		En arrêt	
SSP3892096		Indéterminé	
SSP3892095		En arrêt	
SSP3892094		En arrêt	
SSP3892093		Indéterminé	
SSP3892092		En arrêt	
SSP3892091		En arrêt	
SSP3892090		Indéterminé	
SSP3892089		Indéterminé	
SSP3892088		En arrêt	
SSP3892087	Sté REGIONALE de DISTRIBUTION	Indéterminé	
SSP3892086		Indéterminé	
SSP3892085		En arrêt	
SSP3892084		Indéterminé	
SSP3892083		En arrêt	
SSP633434	STATION DU CHALET (SARL)	En arrêt	





## QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

### Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation  
**OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

### Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

### Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

### Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC** de vulnérabilité de votre bâtiment



### Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÈTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



### Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**EVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

